

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCOMMUNAL

AR Prefecture

N° 20231130-09

063 000070712-20231130-20231130_09-DE
Recu le 12/12/2023
Publié le 12/12/2023

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 novembre 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 22 novembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s en exercice :

57

Conseiller.e.s présent.e.s :

45

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

52

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Ghislaine DUBIEN, à Jany BROUSSE
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Isabelle FUREGON à Davis DEROSSIS
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier STURMA,
Philippe BARRAU

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

APUREMENT DU COMPTE 1069 EN VUE DU PASSAGE A LA M57

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu le passage à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024, plusieurs budgets de la Communauté de communes Thiers Dore seront soumis à cette nouvelle nomenclature comptable qui succédera à la M14 en vigueur depuis 1997. L'objectif de ce changement imposé par le législateur est d'harmoniser les différentes instructions comptables qui cohabitent aujourd'hui entre les différents niveaux de collectivités (M14, M52, M61, M71, M832).

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_09-DE
Reçu le 12/12/2023
Publié le 12/12/2023

Le passage à la MIS nécessite des prérequis, et notamment l'apurement du compte 1069 « Reprise 1997 sur excédents capitalisés – neutralisation de l'excédent des charges sur les produits ».

Pour la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, le compte 1069 a été mouvementé à hauteur de :

- Pour le budget principal : 38 160,84 euros
- Pour le budget annexe « Déchets ménagers » : 5 319,97 euros
- Pour le budget annexe « Espaces d'activités » : 1 130,46 euros
- Pour le budget annexe « ZA Lagat » : 4 097,14 euros.

Le compte 1069 est non-budgétaire : il ne donne pas lieu à des inscriptions budgétaires votées par le Conseil. Ainsi, l'apurement du compte 1069 consiste à passer une opération semi-budgétaire consistant à émettre un mandat d'ordre mixte au débit du compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » par le crédit du compte 1069 « Reprise 1997 sur excédents capitalisés – neutralisation de l'excédent des charges sur les produits » (chez le comptable).

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'apurement du compte 1069 « Reprise 1997 sur excédents capitalisés – neutralisation de l'excédent des charges sur les produits » pour les budgets principal, annexe « Déchets ménagers », « Espaces d'activités » et annexe « ZA Lagat » par une opération semi-budgétaire pour les montants indiqués ci-dessus

TOTAL VOTANTS : 52

Conseillers présents : 45

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52

Pour : 52

Contre :

Abstentions :

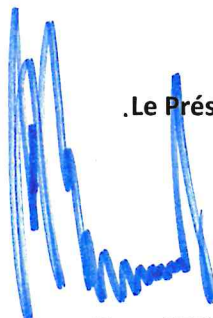
Pour ampliation certifiée conforme,

. Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

. Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

